

Arrêté préfectoral modificatif n°75-2023-11-21-00005

**Portant nomination des membres de la commission de contrôle
des listes électorales parisiennes**

Le préfet de la région d'Île-de-France
Préfet de Paris
Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le Code électoral et, notamment, ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu les propositions du Président du Tribunal Judiciaire de Paris du 16 novembre 2023 ;

Vu les propositions de la Maire de Paris en date du 17 novembre 2023 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2021-05-25-00001 portant nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales parisiennes ;

Considérant qu'il convient de nommer les membres des commissions de contrôle des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition du préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE

Articler 1^{er} : L'annexe de l'arrêté préfectoral n°75-2021-05-25-00001 est modifiée comme suit :

7^{ème} secteur – 7^{ème} arrondissement
Monsieur Jean LASSUCQ Monsieur Rémi FERREIRA (magistrat titulaire) Monsieur Loïc NEUILLY (représentant de la préfecture d'Île-de-France, préfecture de Paris)

10^{ème} secteur – 10^{ème} arrondissement
Monsieur Rémi FÉRAUD Monsieur Cyril ROTH (magistrat titulaire) Madame Pauline DUPONT (représentante de la préfecture d'Île-de-France, préfecture de Paris)

12^{ème} secteur – 12^{ème} arrondissement

Monsieur Nicolas BONNET-OULALDJ
Monsieur Jacques MARTIAL
Madame Alice COFFIN
Madame Valérie MONTANDON
Monsieur Patrick REBOURG

15^{ème} secteur – 15^{ème} arrondissement

Monsieur François CONNAULT
Monsieur Franck LEFEVRE
Monsieur Nicolas JEANNETÉ
Monsieur Florian SITBON
Madame Catherine IBLED
Monsieur Jérôme LORIAU (suppléant)

16^{ème} secteur – 16^{ème} arrondissement

Monsieur Francis SZPINER
Madame Béatrice LECOUTURIER
Madame Véronique BUCAILLE
Madame Hanna SABBAH
Madame Joséphine MISSOFFE

Article 2 : Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris et la maire de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux membres des commissions susmentionnées et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de Police, accessible sur les sites internet de la préfecture de Paris et de la mairie de Paris.

Fait à Paris, le 21 NOV. 2023

Sous-Préfet, Directeur adjoint du Cabinet
du Préfet de la Région Ile-de-France,
Préfet de Paris

Christophe AUMONIER

Le préfet,